

## **AFRICAN WOMEN'S MEDIA CENTRE (AWMC)**

Dakar, le 4 décembre 2002

...En attendant nous vous faisons part ci-après de nos observations au sujet des points pouvant être inscrits dans le projet du Plan d'Action.

- Le processus de l'information et de la communication appuyé par les TIC doit être orienté pour résoudre les défis actuels relatifs à la paix, à la sécurité internationale, le renforcement culturel, de la démocratie et du développement humain durable.
- Il faut reconnaître dans le Plan d'action que le droit de communiquer en ayant un libre accès à l'information et aux outils de l'information demeure un droit fondamental de l'homme.
- Face aux avancées technologiques rapides et compte tenu des coûts très élevés d'acquisition des disques durs et des logiciels, il conviendrait de favoriser l'existence en Afrique et dans les pays en voie de développement, de sources ouvertes pour permettre à la société civile d'avoir facilement accès aux TIC et de les mettre au service du développement surtout les populations les plus démunies ou habitant des zones enclavées.
- Encourager qu'en Afrique tout ce qui fait partie de la tradition et de la communication orales contenues dans les langues locales puisse être répertorié afin d'enrichir les bases de données globales. L'on sait que l'Afrique est riche des données historiques mais que celles-ci demeurent inexploitées car elles ne sont pas encore toutes écrites ou traduites.
- Enfin le CAFM aimerait attirer l'attention des responsables chargés de la préparation du sommet mondial de la société de l'information sur le fait que le sommet étant une gigantesque affaire, cela ne permet pas de tenir compte des spécificités des continents qui y seront représentés. Or, pour ce qui est du continent africain, il y a urgence d'adopter des mesures appropriées afin d'accélérer sa marche dans l'appropriation des TIC comme élément intégré du développement.
- C'est pourquoi nous suggérons qu'il soit tenu compte dans les conclusions finales du Sommet de 2003, d'un espace de la vision africaine sur l'ensemble du problème et que des mesures d'accompagnement puissent être décidées afin d'aider l'Afrique à combler son déficit en matière d'accès aux TIC.
- Pour ce faire, nous pensons qu'il faudrait tenir compte des recommandations des réunions préparatoires qui se seront tenues sur le continent africain, que ce soit au niveau des experts, que ce soit au niveau de la conférence régionale africaine de Bamako 2002.

Telles sont, Monsieur le Secrétaire Général, les observations que le CAFM estime utile de porter comme contribution à la rédaction du plan d'action devant être adopté par le Sommet mondial de la Société de l'information.

Si entre-temps les membres de notre réseau qui sont saisis de l'importance de la préparation du Sommet mondial nous font part des autres points qui n'auraient pas été inventoriés dans la présente, nous nous ferons le plaisir de les introduire lors de la réunion de février 2003.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Amie Joof Cole  
Directrice du CAFM